



L'an deux mille vingt-deux le 27 du mois de janvier, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux après convocation légale du 19 janvier, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel – M. ORY Denis-
Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. MARTIN
Christophe – M. HOLZER Alain – M. PORTALLEGRI Robert – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique
M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme CLEMENT Paulette – M. GAY Gérard
M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER
Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme ROJAS Magali
M. MATHIEU Denis- M. CERUTT Alain – M. BAUDOUIN Cédric- Mme HUART Sonia -

Procurations : M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe – M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude
M. DIEDLER Franck à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MOUGINET Dominique
à M. HENQUEL Patrick-

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme MARANDE
Carole -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Clade
L'assemblée dénombreait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 4

Votants : 42

Date d'affichage : 1^{ER} Février 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre

Absentions :

CT/PR

07/01/2022

FINANCES

Résiliation du marché télésurveillance et maintenance des installations de sûreté

Vu le marché de télésurveillance et maintenance des installations de sûreté signé avec la société AB Sécurité en date du 19 juin 2019 et renouvelé 2 fois,

Vu les manquements des prestations attendues et notifiés dans les courriers de mise en demeure des 10 juin et 21 septembre 2021, ainsi que dans les mails de rappels des 04 novembre et 03 décembre 2021,

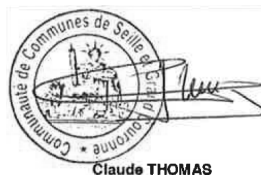
Vu l'article 14.1 du CCAP relatif à la résiliation du contrat renvoyant à l'article 32c du CCAG FCS 2009,

Vu l'article 32c du CCAG FCS 2009,

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances propose au conseil communautaire de résilier le marché en cours de télésurveillance et maintenance des installations de sûreté signé avec la société AB Sécurité et d'autoriser le président à signer tous les documents nécessaires afin de se désengager définitivement du contrat.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à la résiliation du marché de télésurveillance et maintenance des installations de sûreté signé avec la société AB Sécurité



CLAUDE THOMAS
2022.01.31 09:07:29 +0100
Ref:20220128_155601_1-1-O
Signature numérique
le Président